

INFORMATIONS GÉNÉRAUX

APPLICATIONS

<https://capstats.ocl.net>

Le Gouvernement Fédéral a accordé au programmes PAC et IJ-PAC une extension pour l'année 2010–2011. Avec cette extension vient un programme jeunesse modifié et une continuation du financement pour les centres éligibles. L'OLA, l'administrateur de l'IJ-PAC en Ontario, prévoit l'approbation du financement pour l'Ontario en mai ou juin, et veut s'assurer que les applications sont déjà soumis pour du financement immédiat, pour utiliser d'avantage le temps limité.

Cette demande pour applications ne garantie pas du financement pour l'Ontario. Nous exprimons seulement de l'intérêt pour nous assurer que le niveau de financement est équivalent aux demandes. Quand le contrat atteint l'approbation final, des informations additionaux pourront être requises avant que l'OLA pourra envoyer des contrats aux centres PAC.

SVP lisez le memorandum ci-joint (un appel pour applications IJ-PAC) et complétez l'application. Si vous ne connaissez pas si vous êtes éligibles pour du financement, indiquez cela sur votre application et l'OLA vérifiera avec Industrie Canada.

Nous accepterons des applications jusqu'au 30 juillet 2010. Si les demandes dépassent la provision, l'OLA convoquera un comité de jugement pour considérer les applications basé sur le mérite et le plan de travail du stagiaire. Si la provision dépasse les demandes, le procédé d'application restera ouvert.

Tous les informations ci-inclus pourront changer selon la discretion de l'OLA. Le site Web <http://capstats.ocl.net> est votre première source d'information pour le programme IJ-PAC en Ontario. Lorsque de l'information est publié sur ce site, il est considéré être disséminé.

TO: CAP Centre Administrators - Ontario
FROM: Jefferson Gilbert, CAP Youth Administrator
Jennifer Marriott, CAP Central Co-ordinator - Ontario
RE: Initiative Jeunesse PAC dans des communautés Ontariennes
DATE: le 9 juillet, 2010

Industrie Canada a récemment notifié l'OLA que un programme jeunesse modifié sera probablement mis en place en Ontario ce printemps. Tous les centre qui étaient éligibles pour du financement pour l'IJ en 2010-2011 seront éligibles encore cette année. Ceci sont les sites qui sont considérés êtres supportés par du financement fédéral. Nous attendons encore la notification officielle, alors tout l'information contenu dans ce courriel est préliminaire et pourra changer. Le site Web <https://capstats.ocl.net> est votre première

source d'information pour le programme IJ-PAC en Ontario. Lorsque de l'information est publiée sur ce site, il est considéré être disséminé.

Ce courriel est intenté donner une idée de comment l'OLA envisage le progrès de cette initiative. L'OLA anticipe utiliser des méthodes similaires à celles utilisées dans d'années précédentes pour gérer l'IJ-PAC, pour faciliter l'implémentation de ce programme modifié.

EMBAUCHER UN STAGIAIRE POUR VOTRE COMMUNAUTÉ

Cette année il y a moins de fonds alloués pour l'Initiative Jeunesse en Ontario, et aussi moins de temps pour dépenser ces fonds. A ce temps, nous ne sommes pas certains de ni le montant des fonds, ni la durée du programme. Centres urbains et centres ruraux sont éligibles, s'ils peuvent démontrer qu'ils qualifient (selon les conditions ci-dessus). Le programme fonctionna jusqu'au 31 mars, 2011.

L'OLA exige votre engagement d'embaucher afin d'évaluer la demande pour des Jeunes Stagiaires. En cas ou il y a plus de centres intéressés que positions, nous réservons le droit de limiter le nombre d'heures que reçoit chaque centre. Nous convoquerons un comité de jugement pour considérer les applications de manière compétitive si nécessaire. Gardez cela en tête lorsque vous assemblez votre application.

Les conditions pour l'embauche d'un Jeune Stagiaire ne sont ni exactes, ni rigides. Chaque centre doit garder beaucoup d'autonomie en opérant leur programme pour bien servir leur communauté particulière. Les seuls critères essentiels pour un Jeune Stagiaire sont:

- le stagiaire doit avoir entre 15 et 30 ans.
- le stagiaire doit être capable de travailler légalement au Canada
- le stagiaire doit rentrer en une des deux catégories:

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE D'ÉTÉ: le stagiaire correspond aux critères ci-dessus, et aussi le stagiaire rentre à l'école en automne. Ils peuvent continuer à travailler au centre PAC pendant qu'ils sont en école.

FOYER DE LA CARRIÈRE: le stagiaire correspond aux critères ci-dessus, et aussi le stagiaire doit avoir un diplôme post-secondaire ou avoir complété au moins un cours au niveau post-secondaire.

La position du Jeune Stagiaire devra être rempli de manière juste et équitable, et leur travail est pour servir le Programme d'Accès Communautaire dans un Centre PAC approuvé. Quand vous embauchez un stagiaire, SVP souvenez que ces jeunes cherchent une expérience de travail importante et positive, et, avec un peu de direction, seront un aspect valable de votre communauté, votre Centre PAC, et de Canada tout entier.

Votre centre sera remboursé \$11 par heure, plus 16.75% de bénéfices (sujet à changer) pour une expérience de travail de probablement 210 ou 420 heures. L'OLA entre en contrat avec des organisations légalement incorporés qui sont affiliés a des sites PAC reconnus par Industrie Canada, sans exceptions.

Le salaire et bénéfices décrits ci-dessus sont pour un Stagiaire à travailler entre la date d'embauche et le 31 mars, 2011 (à être confirmé). Cette allocation ne peut pas être divisé entre multiples stagiaires. L'expérience de travail est conçu pour maintenir la qualité de travail et pour donner assez d'heures à chaque stagiaire. L'OLA comprend que certains centres ne pourront pas accommoder un stagiaire pour le temps spécifié. En ces cas, l'OLA est autorisé offrir un certain nombre de positions de 210 heures. SVP soyez prévenant et considérez vos besoins et si il est possible d'utiliser le nombre complet d'heures. L'OLA peut seulement autoriser le montant sur votre contrat, et si les fonds ne sont pas utilisés, ils sont rendus à Industrie Canada au lieu d'à vos communautés – une situation que s'est produit encore en 2010-2011. Les Centre PAC avec des rapports non-soumis d'années précédents ne seront pas approuvés pour des fonds jusqu'à ce que TOUS les formulaires manquants ne sont soumis. De plus, les centres qui n'ont pas utilisé la totalité de leur financement ET n'ont pas notifié l'OLA à temps dans des années précédentes seront considérés après que tous les autres allocations sont décidés.

CO-ORDINATEURS RÉGIONAUX

L'OLA embauchera quelques Co-ordinateurs Régionaux pour aider en l'implémentation et l'administration du programme. Les Co-ordinateurs Régionaux doivent rester en contact régulier avec les Centres PAC, les stagiaires et les administrateurs dans leur région spécifique. Les régions des Co-ordinateurs Régionaux correspondront aux 'enveloppes' d'Industrie Canada, et travailleront avec le programme jusqu'à sa terminaison.

PRIORITÉS DU PROGRAMME

Chaque année, Industrie Canada et ses partenaires inventent des priorités clés pour l'année. Nous avons reçu des indications que les priorités seront similaires à celles des années précédentes. Comme rappel, ces priorités sont:

- Donner des sessions d'entraînement Internet
- Création et Aider aux membres de la communauté de développer leurs propres sites Web
- Promouvoir la connaissance de l'accessibilité
- Maintenir et améliorer la technologie du site CAP Ces priorités, et les besoins de la communauté, sont à la base du travail du stagiaire.

Les administrateurs des sites PAC intéressés en la possibilité d'un stagiaires peuvent compléter l'application ci-jointe et la remettre à l'OLA pas plus tard le 30 juillet, 2010. Les applications reçues après ce point seront considérées seulement si le financement est disponible.

APPLICATIONS

<https://capstats.ocl.net>

Pour applications par courriel, veuillez inclure tout information nécessaire.

L'OLA essaiera de notifier tous les centres approuvés par au plus tard le 30 juillet, 2010.

Nous vous souhaitons du succès avec le programme IJ-PAC. Je veux aussi stresser que ce communiqué ne constitue PAS une confirmation de la part d'Industrie Canada, mais la première étape dans le recommencement de l'Initiative Jeunesse.

CO-ORDINATEURS RÉGIONAUX

Pensez-vous que vous possédez ce qu'il faut pour être un Co-ordinateur Régional de PAC? Connaissez-vous quelqu'un d'organisé, doué en communication, fiable, et qui pourrait travailler chez soi? Si vous répondez oui, le programme PAC voudrait faire connaissance de ces personnes.

L'OLA cherche des lettres d'application et des CV des jeunes ontariens qui pourraient nous aider à appliquer le programme. Jusqu'à 10 positions seront ouvertes. Ces positions seront pour 500 heures et auront comme salaire entre \$17 par heure (nous attendons encore la confirmation finale du gouvernement). Les jeunes intéressés devront qualifier selon les critères suivants:

Les Co-ordinateurs Régionaux doivent:

- avoir entre 15 et 30 ans
- être éligibles pour travailler au Canada
- rentrer en catégories:

FOYER DE LA CARRIÈRE: le stagiaire correspond aux critères ci-dessus, et aussi le stagiaire doit avoir un diplôme post-secondaire ou avoir complété au moins un cours au niveau post-secondaire.

Une description préliminaire de la position est disponible à <http://capstats.ocl.net>.

Envoyez votre application, avant le 16 juillet, 2010, à:
CAP Youth Employment Administration
par courriel: capyouth@accessola.com

Jennifer Marriott
CAP Youth Initiative, Ontario Central Co-ordinator
Ontario Library Association
capyouth@accessola.com
<https://capstats.ocl.net>